

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4724 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : GUEJAJ Abdellatif.

Date de naissance : 24/09/59

Adresse :

Tél. 0645959535 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

جراح العظام والغضاريف  
Cabinet de Traumatologie  
دكتور نشرف بن علي  
Dr HADANE Achraf  
403, Lot. Assakane Alanik Etage 1 App. 4  
Casablanca Tél: 0522 50 34 45

Date de consultation : 11/02/2021

Nom et prénom du malade : GUEJAJ ABDELLATIF Age: 61 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Gamme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 03 MARS 2021

Signature de l'adhérent(e) : 160

MUPRAS

ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.01.2021	CD		300,00	<i>Dr. H. DANE Achraf Cabinet de Traumatologie 403, Lot. Assakane Alankik Etage 1 Appt. 1 Casablanca - Tel: 0522 50 34 63</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11.02.20	291.30

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. HUAUAE Achraf Xane ALANIK Elsoufi Tél: 0522 80 81 11</i>	10.02.2024	<i>Ph. du serv gén. C.E</i>	<i>200.00</i>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Achraf HADANE

Chirurgien Traumato Orthopédiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancien Interné au Centre Hospitalier

de Valence (Rhône - Alpes - France)

الدكتور أشرف حдан

أخصائي في جراحة العظام و المفاصل  
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
طبيب داخلي سابق بالمركز  
الإستشفائي فالانس - فرنسا

Casablanca, le : ٨١.٠٢.٢٠٢١ الدار البيضاء، في :

M<sup>r</sup> AUE JAD ABDELAATIF

54.20

1-

Carboxy 100mg

1 Gp x 4 J



89.00

2-

79.50

3-

Vegebom crème rafraîchissante

1 Gp x 4 J

25.80

4-

52.80

Doliprane 1 Gp x 4 J

5-

pr. 30/1 2 mg/j

Bd. Al Qods, Lot Essakane El Anik, Rés. Assataa, Imm. 403 - Casablanca  
شارع القدس، تجزئة السكن الأنيق، إقامة الصفاء، عمارة 403 ، الدار البيضاء

LOT : 200514  
UT AV : 04/2024  
PPV : 54,20DH

LOT N°:

٦٦٦

LOT 14139/FC11  
04/2023 PPC 89,00

PPV: 52DH80  
PER: 11/22  
LOT: J1605-3



SECOURS

Dr. HADANE Achraf  
Casablanca - Tel: 0522 503448  
Dr. Achraf HADANE  
Centre de Traumatologie et  
Orthopédie  
Bd. Al Qods, Lot Essakane El Anik, Rés. Assataa, Imm. 403 - Casablanca  
شارع القدس، تجزئة السكن الأنيق، إقامة الصفاء، عمارة 403 ، الدار البيضاء

P P V J 5 D H 8 0  
PER 12 / 23  
LOT J 341 0  
S 2

15,80

**Dr Achraf HADANE**

**Chirurgien Traumato Orthopédiste**

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancien Interne au Centre Hospitalier  
de Valence (Rhône - Alpes - France)

**الدكتور أشرف حدان**

أخصائي في جراحة العظام و المفاصل  
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء  
طبيب داخلي سابق بالمركز  
الإشتيفائي فالانس - فرنسا

Casablanca, le : 11.02.2021 الدار البيضاء، في :

**COMPTE RENDU DE RADIOGRAPHIE ET FACTURE**

Mr / Mme

AUEJZG

ABDELLATIF

Radiographie de

Genua gre Fig

Conarthrose bicompartimentale ST in

Image correspond à une lésion d'ancien traumatisme  
à base犀利 (à compléter par TDM)

Facture arrêtée à

200.00 دinars

**دinars**  
Cabinet de Traumato-Orthopédiste  
Dr. HADANE Achraf  
403, Lot. Assakane El Anik Etage 1 Appt. 4  
Casablanca - Tel. 3522 30 34 48

Bd. Al Qods, Lot Essakane El Anik, Res. Assakane, Imm. 403 - Casablanca  
شارع القدس، تجزئة السكن الأنيق، إقامة الصفاء، عمارة 403، الدار البيضاء

Tél : 05 22 50 34 48 / Urgence : 06 24 74 95 79 / E-mail : hdaneachraf@yahoo.fr